



Préfecture de la Région Bretagne

Pacte d'avenir pour la Bretagne

*« Ce qui manque souvent aux sociétés humaines pour aller de l'avant,
c'est la confiance en elles-mêmes ». Per-Jakez Helias*

Madame, Monsieur,

Face à l'inquiétude exprimée, le Premier ministre a proposé, le 16 octobre dernier, un pacte d'avenir avec la Bretagne, affirmant que la France a besoin de la Bretagne. La région toute entière a saisi cette proposition pour en faire une opportunité pour engager une nouvelle dynamique collective et tracer des pistes d'avenir reposant sur les atouts régionaux.

C'est dans cet esprit que le projet de pacte a été construit. Sur la base d'une proposition faite par l'Etat autour de trois axes : des mesures d'urgence, un plan Agricole et agro alimentaire et une anticipation du CPER, les Bretons eux-mêmes se sont mobilisés pour y répondre. Cette co-construction a conduit à un pacte ambitieux, retenant 7 objectifs :

- Accompagner les mutations sociales et industrielles et le soutien à l'investissement public
- Confirmer la Bretagne comme grande région productive et industrielle, intégrant le plan de développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire pour la Bretagne
- Conforter la Bretagne comme grande région maritime européenne
- Affirmer l'identité culturelle de la Bretagne
- Approfondir l'investissement de la Bretagne dans la connaissance
- Améliorer l'accessibilité de la Bretagne et soutenir les dynamiques de territoire
- Sceller un Pacte de confiance

La concertation que nous avons conduite a été large et approfondie : une trentaine de réunions ont été tenues, avec les élus, les représentants socio économiques, les représentants associatifs, les collectivités, les pays etc... et plus d'une centaine de contributions écrites ont été reçues et analysées. Une très grande part des propositions reçues ont pu être prises en compte.

Certes elle a été menée dans un calendrier très court, dans le souci d'entraîner une forte dynamique. Mais la démarche n'est pas terminée et doit se poursuivre. Les propositions faites ne seront pas perdues et devront être approfondies pour leur donner toutes les chances d'être mises en œuvre, avec les moyens dont nous disposons.

Ce projet de pacte, que nous vous adressons ci-joint, comporte plusieurs axes majeurs dont on retiendra les éléments suivants :

Des réponses immédiates aux enjeux d'urgence, à l'accompagnement des personnes, des entreprises et des territoires les plus durement touchés par les difficultés. A ce titre sont dégagés des moyens amplifiés pour conforter nos actions habituelles et soutenir l'activité.

Un plan pour l'avenir de l'agriculture et de l'agro alimentaire qui offre un cadre à une nouvelle dynamique forte pour ce secteur essentiel à la Bretagne, son économie et ses territoires. Dans la continuité de la nouvelle alliance, il propose un nouvel acte de confiance partagée entre la puissance publique, les acteurs socio-économiques des filières et la société toute entière. Il propose pour cela une série d'actions orientées vers une triple performance économique, sociale et environnementale.

Des perspectives d'avenir autour des grands enjeux de l'économie productive et industrielle, de la mer, de l'identité culturelle, du développement des compétences humaines, de l'accessibilité ou de l'aménagement et de l'équilibre du territoire.

Le pacte est enfin un acte de confiance, une reconnaissance par l'Etat des spécificités de la Bretagne, de sa capacité propre de rebond, de son souhait de s'en voir donner les moyens, de sa demande de simplification des procédures...

Le pacte place enfin l'enjeu de la simplification des procédures comme une priorité devant trouver des réponses très opérationnelles.

Ce projet sera présenté au CESER qui en débattrra lors de sa session du 10 décembre puis il sera proposé au vote par le Conseil régional le 12 décembre. Il pourra ensuite être signé par le Président du Conseil régional, le Préfet de Région en présence du Premier Ministre le 13 décembre. Sa mise en œuvre pourra alors être engagée. Comme vous avez été associé à son élaboration, vous serez associé à son déploiement. Sa réussite dépendra de la mobilisation collective.

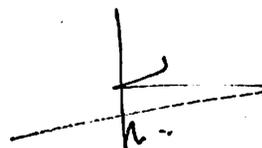
Vous remerciant d'ores et déjà des contributions que vous avez apportées, nous vous prions d'agrèer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Président du Conseil Régional



Pierrick MASSIOT

Le Préfet de Région



Patrick STRZODA